

# Compte rendu

## Conseil Municipal du 27 septembre 2021

**Présents** : Thierry MARCHAND-MAILLET, Didier FAVRE, Brigitte BOIRARD, Fabrice QUEY, Géraldine COTE, Nathalie VILLIEN, Christophe HIDALGA, Michelle OUGIER, Julien CLEMENT-GUY.

**Absents excusés** : Jean-Marc MANIER (pouvoir à Nathalie VILLIEN), Emmanuel COLIRE (pouvoir à Christophe HIDALGA), Annette KLASSEN, Jérôme FAVRE.

\*\*\*\*\*

### En début de séance : approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 30 août 2021

#### 1. Ouvertures de postes – automne 2021 et hiver 2021/2022

##### ➤ Ouvertures de postes – automne 2021 – accroissement temporaire d'activités

Monsieur le Maire :

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 – 1,
- Considérant qu'il est nécessaire de recruter des agents contractuels, pour faire face à des besoins liés à des accroissements temporaires d'activités,
- Propose l'ouverture des postes suivants :

<u>Poste</u>	<u>Durée</u>	<u>Nombre</u>	<u>Durée hebdomadaire</u>
Cinéma l'Eterlou Projectionniste Catégorie C	Du 26 octobre 2021 au 27 octobre 2021	1	Temps complet
Services Techniques Fleurissement Catégorie C	Du 15 novembre 2021 au 17 novembre 2021	1	Temps complet

##### ➤ Ouvertures de postes – hiver 2021.2022 – accroissement saisonnier d'activités

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 – 2,
- Considérant la nécessité de recruter, comme chaque année, des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à des accroissements saisonniers d'activité, à savoir la saison 2021-2022
- Propose l'ouverture des postes suivants :

<u>Services</u>	<u>Durée</u>	<u>Nombre</u>	<u>Durée hebdomadaire</u>
<b>Garderie Tom Pouce</b>	Du 15 novembre 2021 au 30 avril 2022 (Directrice ; Référente)	1	Temps complet
	Du 1 <sup>er</sup> décembre 2021 au 30 avril 2022 (Animation)	5	Temps complet
	Du 1 <sup>er</sup> décembre 2021 au 30 avril 2022 (Cuisine et entretien)	1	Temps non complet
<b>Cinéma de Vallandry</b>	Du 1 <sup>er</sup> décembre 2021 au 30 avril 2022 (Projectionniste)	1	Temp complet

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'approuver les propositions de Monsieur le Maire,
- De l'autoriser à signer les contrats correspondants, ainsi que tous documents relatifs à ces emplois
- De préciser que les crédits nécessaires sont ouverts aux budgets 2021 et 2022

## **2. Convention de servitude ENEDIS – raccordement comptage Bas Derby**

**Monsieur le Maire** explique au Conseil Municipal que dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, des travaux de raccordement doivent être effectués, au lieu-dit Plan Bois – Bas Derby.

Ces travaux, effectués par la Société ENEDIS, empruntent des parcelles communales et il est nécessaire de conclure une convention, avec ladite Société.

Cette convention est présentée.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'approuver les termes de la convention à passer avec la Société ENEDIS, dans le cadre des travaux de raccordement au lieu-dit Plan Bois – Bas Derby.
- D'autoriser Monsieur le Maire à la signer, ainsi que tous documents afférents à ce dossier.

## **3. Tarifs secours sur pistes – Domaine skiable Les Arcs / Peisey Vallandry – saison d'hiver 2021/2022**

**Monsieur le Maire** présente au Conseil Municipal les tarifs d'évacuation proposés par la Société ADS, pour l'hiver 2021/2022.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider ces propositions.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'approuver cette nouvelle grille tarifaire conformément au tableau annexé à la présente délibération
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à l'application et au règlement de ces prestations.

## **4. Tarifs ESF – Garderie Tom Pouce – hiver 2021/2022**

**Monsieur le Maire** présente au Conseil Municipal les tarifs proposés par l'ESF, pour l'hiver 2021/2022, dans le cadre du partenariat avec la Garderie Tom Pouce de VALLANDRY.

<b><u>Formules</u></b>	<b><u>Tarifs 1 jour</u></b>	<b><u>Tarifs 5 jours</u></b>	<b><u>Tarifs 6 jours</u></b>
<b>½ journée sans repas</b>	25 €	115 €	135 €
<b>½ journée avec repas</b>	40 €	190 €	225 €
<b>Journée avec repas</b>	60 €	268 €	320 €
<b>Petite journée 10h00 – 16h30 (basse saison uniquement)</b>	50 €	210 €	250 €
<b>1 accompagnement ESF (retour 11h45 ou aller 14h15/30)</b>	5 €	25 €	30 €
<b>Aller/Retour ESF</b> Cours Smart HS = 12h15-14h15 Cours Bambino (3 ans) HS = 12h00/12h15-13h00/13h15 ou 13h00/13h15-14h00/14h15 Cours Sifflole (3 ans) BS = 12h30 – 14h00	10 €	50 €	60 €
<b>Repas + A/R ESF : 11h45-14h30</b> <b>Haute saison uniquement et sur place si des disponibilités</b>	32 €	160 €	192 €

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider ces propositions.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'approuver cette nouvelle grille tarifaire proposée par l'ESF, dans le cadre du partenariat avec la Garderie Tom Pouce
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à l'application et au règlement de ces prestations.

**5. Questions diverses**

- Point sur l'installation, sur la Commune, des panneaux et des numéros, dans le cadre du plan d'adressage.
- Point sur les travaux de la Commission agriculture : dès que le dossier de l'adressage sera terminé, la secrétaire des Services Techniques prendra en main ce dossier agricole.
- Le SIVOM LANDRY PEISEY-NANCROIX va faire prochainement l'acquisition d'un engin de damage à chenilles, permettant l'entretien, l'hiver prochain, des sentiers de randonnées sur la station, créés notamment dans le cadre de la diversification des activités hivernales. Cet engin sera utilisé par une entreprise privée.
- Point sur le dossier de la stratégie de territoire.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

**Le Maire**  
**Thierry MARCHAND-MAILLET**

